

Les dépenses publiques peuvent-elles favoriser l'égalité ?



Les dépenses publiques peuvent-elles favoriser l'égalité?

*Une analyse de Nezha Lahrichi,
professeur d'économie et conseiller auprès du Premier ministre*

Développement intégré : les femmes le plan et le budget

Développement intégré: Les femmes, le plan et le budget (Ire partie)

Nezha Lahrichi a participé au colloque organisé les 11 et 12 avril 2003 à Rabat par l'INSEA et le CNRS Iresco-Paris. Ce colloque avait pour thème: «Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb - Spécificités, points communs et synergies avec l'Europe». L'allocution de la conférence inaugurale a été prononcée par la conseillère du Premier ministre et avait pour thème: «Genre et développement: De nouvelles perspectives à de vieilles questions».

Nezha Lahrichi livre aux lecteurs de L'Economiste le contenu de son intervention.

LE concept de genre est appelé à dépasser le stade des études et des colloques pour devenir une réalité en intégrant les conceptions des politiques économiques et les choix des pratiques de développement.

Participer à la dynamique intégrant la



notion de genre à la théorie et à la pratique du développement nécessite plus qu'un débat, un combat.

Mon propos part de l'idée que la théo-

rie et la pratique du développement ont omis de reconnaître pleinement la contribution des femmes au processus de développement et les effets de ce processus sur les femmes.

Il s'agit dans un premier temps, de montrer que si la nouvelle approche du développement, qui intègre l'analyse des relations de genre, paraît complexe et rencontre des résistances, elle a, en revanche, des chances d'émerger et de devenir effective en liaison avec le renouveau du débat sur le développement, au coeur duquel nous retrouvons la politique de redistribution des revenus et la redéfinition du rôle de l'Etat.

Cet article se propose, dans un deuxième temps, d'analyser l'impact des politiques de croissance sur le marché du travail mais en privilégiant les caractéristiques qui semblent pertinentes pour illustrer, s'il en était besoin, que la croissance économique est une condition

nécessaire à l'atténuation des inégalités entre hommes et femmes, mais elle est loin d'être suffisante; il y a nécessité d'appliquer des politiques contre la discrimination.

Les évidences ont beau être criantes, flagrantes, elles se heurtent à une certaine surdité culturelle et politique obstinée. Le temps social et politique a son rythme et le défi est de trouver le moyen pour l'accélérer; mais malgré tout, les femmes sont sorties de l'invisibilité et le discours sur le développement est de plus en plus contraint à les inclure dans ses énoncés.

L'approche féministe du développement

Le mouvement est irréversible même s'il est loin de suivre une progression linéaire.

Développement intégré : les femmes le plan et le budget

Développement intégré: Les femmes, le plan et le budget (Ire partie)

Par Nezha Lahrichi, professeur d'économie

C'est précisément le discours sur le développement que nous allons interroger pour voir si la nouvelle approche du "développement intégré" défendu depuis Pékin a des chances d'être mieux prise en considération.

Les premières stratégies de lutte contre la discrimination étaient axées sur des projets visant spécifiquement les femmes: depuis 1995, les organismes de coopération pour le développement adoptent des stratégies intégrées (mainstreaming strategy) pour soutenir les efforts tendant à assurer l'égalité homme-femme: l'approche consiste à s'attaquer aux disparités au niveau des orientations adoptées et du choix des domaines prioritaires. Autrement dit, les objectifs et les priorités devraient être influencés par la recherche générale de l'égalité.

En adoptant le programme d'action de Pékin, les gouvernements se sont engagés à intégrer la problématique homme-

femme dans l'ensemble des processus d'élaboration des politiques de planification, de leur mise en oeuvre et de leur évaluation.

L'élaboration du plan ou la définition d'une politique économique qui se décline à travers le budget de l'Etat n'est pas un simple exercice technique. Il s'agit d'un processus où l'on fait des choix entre différentes options économiques et sociales. La nouvelle approche n'est donc pas aisée, elle implique la nécessité de revoir les mécanismes de décision, d'examiner les données et les informations nécessaires à la prise de décision.

Généralement, les gouvernements se heurtent aux difficultés suivantes:

- Lenteur de la communication de l'information sur les engagements officiels pris à l'égard des organisations internationales.

- Tendance à considérer la question des femmes comme un problème sectoriel, c'est-à-dire croire qu'il est préférable que les initiatives concernant les femmes

ou l'égalité homme-femme soient confiées au ministère de la Condition féminine plutôt qu'aux ministères des Finances, de l'Agriculture, de l'Industrie, etc.

- Manque d'expérience et de compétences dans les ministères sectoriels pour entreprendre l'analyse des différences d'impact d'une politique ou d'un programme donné sur les hommes et les femmes.

- Insuffisance des données fournies par les services de statistiques centraux et difficultés pour procéder à des évaluations des politiques et des programmes par sexe.

- Niveau excessif des tâches exigées et des résultats attendus du ministère de la Condition féminine.

Ces difficultés ne signifient pas que la nouvelle approche du développement ne peut être effective; elle passe par deux

instruments essentiels, à savoir le plan et le budget dont l'élaboration n'est pas une tâche facile; elle se fait au milieu d'innombrables contraintes imposées par la structure de l'économie nationale, les héritages du passé et la rigidité des dépenses publiques qui en découlent. Les contraintes exogènes, etc. C'est pour dire que pour intégrer l'approche genre, il faut présenter le besoin comme étant un problème stratégique urgent tout en ayant conscience des étapes à franchir. □

**Lundi 9 juin, IIe partie:
Le renouveau du débat
sur le développement,
une chance pour
l'approche genre**

Le concept de genre

LE concept de genre, qui constitue une étape fondamentale de la réflexion féministe, est apparu dans les années 80 pour signifier que les femmes ne constituent pas un groupe à part; toutefois, sa définition et son contenu ne font pas l'unanimité.

En effet, il existe un certain consensus pour dire que le terme genre accorde une signification plus sociale que biologique au fait d'être un homme ou une femme dans une société donnée. Autrement dit, ce concept s'intéresse aux rapports sociaux entre les sexes, à leurs interactions et met en oeuvre la construction sociale des rôles des hommes et des femmes. L'accent est donc mis sur la division du travail culturel et social. Dès lors, ce ne sont pas les différences biologiques qui justifient les inégalités entre les hommes et les femmes, mais la manière dont chaque société définit leurs rôles sociaux respectifs. Ainsi, le genre varie selon les sociétés et comme les inégalités peuvent être modifiées, il varie également dans le temps.

Jusqu'à-là, tout le monde est d'accord mais ce qu'on admet plus difficilement, c'est que les différences sociales entre l'homme et la femme signifient inégalités de pouvoir et de privilèges. Au-delà de la construction sociale des rôles qui vient

d'être évoquée, il y a l'idée de hiérarchie qui marque les relations entre l'homme et la femme.

Si on admet ce contenu, on admet que le concept genre reconnaît que les relations de pouvoir entre l'homme et la femme au sein des différents espaces -famille, communauté, Etat, marché et même monde- sont responsables d'une distribution inégale des ressources et des responsabilités, et donc de pouvoir entre hommes et femmes.

Pour conclure ce point, on dira qu'il ne faut pas considérer que le concept genre s'est substitué au mot femme c'est-à-dire qu'il inclut les femmes sans les nommer et paraît ainsi ne pas constituer de menace critique, car une fois décodé, il comporte l'analyse des rapports de pouvoir et d'accès au pouvoir. L'enjeu est donc plus important qu'il n'y paraît; les politiques qui incluent la dimension genre vont répertorier les rôles traditionnels répartis entre les sexes et essayer de les faire évoluer.

L'évolution des concepts est importante, il faut la situer dans le schéma qui consiste à faire des femmes, partenaires de facto de développement, des partenaires de juré. C'est un long chemin qui vient d'être emprunté. □

N.L.

Rétrospective de la question féministe

LA question de la femme est posée depuis à peu près une trentaine d'années. Or, trois décennies constituent une période qui relève du court terme en matière de développement économique et social.

- L'organisation du mouvement féministe aux Etats-Unis remonte aux années 60.

- L'année 1975 est déclarée année internationale de la femme et il a fallu commander des études pour tenter d'établir un bilan; la documentation était alors inexistante et les données quantitatives n'étaient pas désagrégées par sexe.

- L'année de la femme commence avec la conférence de Mexico. La secrétaire générale Mme Helvi Sipilä déclare à l'ouverture: "Nous n'avons que deux semaines devant nous pour mettre au point une stratégie appropriée pour surmonter des siècles d'oppression et de discrimination".

- 1979: adoption de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination.

- 1980: conférence de Copenhague; le premier bilan est dressé: assez négatif, il entraîne une redéfinition du plan d'action mettant l'accent sur l'emploi, la santé et l'éducation.

Un ensemble de mécanismes internationaux et nationaux est mis en place:

- Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSRAW).

- UNIFEM: fonds de développement des Nations unies pour la femme.

- Commissions économiques régionales des Nations unies disposant de centres de recherche et de formation sur la femme.

- La Commission européenne se dote d'une cellule femmes et développement, mais seulement en 1982.

- Le parlement européen crée la commission parlementaire sur le développement des femmes.

- L'OCDE met en place un groupe d'experts dans le cadre de son centre de développement.

Quant aux pays du sud, l'intérêt pour la question de la femme s'est traduit généralement par la création de mécanismes ad hoc le plus souvent situés dans le cadre des ministères des Affaires sociales.

Cette rétrospective, aussi rapide soit-elle, permet néanmoins de faire quelques constats: l'énorme déploiement des mécanismes, structures, conventions, résolutions et stratégies n'a pas suffi pour que les femmes partenaires de facto du développement deviennent des partenaires de juré. □

N.L.